



Direction des Affaires juridiques
&
des Archives

Arrêté électoral n°2021-11-19-01 du 19 novembre 2021

**portant proclamation des résultats pour les élections du Conseil de l'Institut
des risques industriels, assurantiels et financiers**

La Présidente de l'Université de Poitiers

- VU le Code de l'éducation, notamment les articles L.712-2, L.713-1 à L.713-9, L. 719-1 et L. 719-2 ainsi que les articles D.719-1 à D. 719-47 ;
- VU le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- VU le décret n°2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État ;
- VU le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- VU la circulaire du 9 octobre 2020 portant sur l'organisation des élections des membres des conseils d'administration et des conseils académiques des établissements d'enseignement supérieur et de recherche relevant du titre I^{er} du livre VII du code de l'éducation ;
- VU l'ordonnance n°2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives ;
- VU les délibérations et recommandations de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) relatives au vote électronique, en particulier la délibération CNIL n° 2019-053 du 25 avril 2019 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via internet et son rectificatif ;
- VU l'arrêté en date du 18 novembre 2020 de la Rectrice de la Région académique nouvelle aquitaine, de l'académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, relatif à la composition de la Commission de contrôle des opérations électorales ;
- VU la délibération n°30-11-2020 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 30 novembre 2020, portant élection de Madame Virginie LAVAL à la Présidence de l'université de Poitiers ;
- VU la décision cadre relative aux élections par voie électronique du 25 juin 2021 ;
- VU l'arrêté n°DS 15-12-2020-12 en date du portant délégation de signature, Monsieur Przemyslaw SOKOLSKI, Directeur des affaires juridiques, Monsieur Gilles MIRAMBEAU, Directeur général des services, Services centraux – Processus électoraux ;
- VU les Statuts de l'Université de Poitiers ;

- VU le Règlement intérieur de l'Université de Poitiers ;
- VU les Statuts de l'IRIAF ;
- VU l'arrêté électoral n°2021-10-12-01 du 12 octobre 2021 ;
- VU l'arrêté n°2021-10-13-01 du 19 octobre 2021 modifiant l'arrêté électoral n°2021-10-12-01 du 12 octobre 2021 ;
- VU l'arrêté n°2021-10-29-01 portant sur la recevabilité des listes de candidatures ;
- VU le procès-verbal relatif aux résultats du scrutin du 18 novembre 2021 ;
- VU l'avis du Comité électoral consultatif en date du jeudi 18 novembre 2021 ;
- VU le guide relatif aux élections des membres des conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel.

ARRÊTE

Article 1. **Attribution des sièges**

Conformément aux procès-verbaux de résultats, et à l'avis du Comité électoral consultatif, les sièges sont attribués comme suit :

Pour le Collège A :

- Deux sièges pour la liste « Collège A-IRIAF »
 - o Monsieur Thomas ROGAUME
 - o Monsieur Cornel OROS

Pour un mandat de quatre ans.

Pour le Collège B :

- Trois sièges pour la liste « IRIAF-MCF »
 - o Monsieur Benjamin BATIOT
 - o Madame Lydie ANCELOT
 - o Monsieur Marc-Hubert DEPRET

Pour un mandat de quatre ans.

Pour le Collège BIATSS :

- Deux sièges pour la liste « BIATSS-IRIAF »
 - o Madame Sonia HAYS
 - o Monsieur Alain MOUSSEAU

Pour un mandat de quatre ans.

Pour le Collège Usager(ère)s :

- Deux sièges pour la liste « L'IRIAF de demain »
 - o Monsieur Pierre-Alexandre DUPONT (Titulaire)
 - Monsieur Zouhir DRIOUACHE (Suppléant)
 - o Madame Albane PENNINCK
- Un siège pour la liste « BOUGE TON CAMPUS avec l'AFEP et ton réseau »
 - o Madame Lou TOA (Titulaire)
 - Monsieur Alexandre IDCZAK (Suppléant)

Pour un mandat de deux ans.

Article 2. Proclamation

La Présidente de l'Université de Poitiers proclame élu(e)s les candidat(e)s de l'article 1^{er}.

Article 3. Publicité et exécution

Le Directeur de l'IRIAF et sa Responsable administrative, ainsi que **le Directeur général des services** sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de Poitiers.

P/le Président de l'université
et par délégation,
Le Directeur des affaires juridiques

Przemyslaw SOKOLSKI



À Poitiers, le vendredi 19 novembre 2021

La Présidente de l'Université de Poitiers

Virginie LAVAL

Annexe :

Procès-verbal de résultat du Collège A de l'IRLAF

Procès-verbal de résultat du Collège B de l'IRLAF

Procès-verbal de résultat du Collège BLATSS de l'IRLAF

Procès-verbal de résultat du Collège Usager(ère)s de l'IRLAF

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le 19 novembre 2021
--



Elections aux conseils de l'Université de Poitiers

Résultats de tous les votes

Président du bureau de vote

Secrétaire

Damien Salles *Amalia Veillon* *Elvire Diaz*

Francois Dubasque

Signé par Damien Salles

✓ Signé et certifié par yousign

Signé par Amalia Veillon

✓ Signé et certifié par yousign

Signé par Elvire Diaz

✓ Signé et certifié par yousign

Signé par Francois Dubasque

✓ Signé et certifié par yousign

Lorine Guerpillon *Sonia Hays* *Anne Jollet* *Stéphanie Le Gal*

Signé par Lorine Guerpillon

✓ Signé et certifié par yousign

Signé par Sonia Hays

✓ Signé et certifié par yousign

Signé par Anne Jollet

✓ Signé et certifié par yousign

Signé par Stéphanie Le Gal

✓ Signé et certifié par yousign

Florian Duperre *Alexandra Lafitte*

Signé par Florian Duperre

✓ Signé et certifié par yousign

Signé par Alexandra Lafitte

✓ Signé et certifié par yousign

Signé par Sandra Teixeira

✓ Signé et certifié par yousign

Lou Toa

Signé par Lou Toa

✓ Signé et certifié par yousign

Arnaud Rossignol *Sylvie Alayrangues*

Signé par Arnaud Rossignol

✓ Signé et certifié par yousign

Signé par Sylvie Alayrangues

✓ Signé et certifié par yousign

Marina Chatendeau *Laure Castelneau* *Benjamin Bigaud*

Signé par Marina Chatendeau

04 28 29 19 09 - support@legavote.fr

Signé par Laure Castelneau

1/61

Signé par Benjamin Bigaud

www.legavote.fr

Institut des risques industriels, assurantiels et financiers - A - Tour unique

Instance : Institut des risques industriels, assurantiels et financiers

Collège : A

Nombre de sièges	2
Nombre d'électeurs sur la liste électorale	3
Nombre de bulletins dans l'urne	3
Taux de participation	100,00 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	2
Nombre de bulletins blanc	1
Nombre de bulletins nuls	0
Quotient électoral	1,00

Résultats des listes

Liste	Suffrages obtenus	Sièges obtenus
Collège A-IRIAF	2	2

Sont déclarés élus

Candidat	Liste
ROGAUME Thomas	Collège A-IRIAF
OROS Cornel	Collège A-IRIAF

Institut des risques industriels, assurantiels et financiers - B - Tour unique**Instance : Institut des risques industriels, assurantiels et financiers****Collège : B**

Nombre de sièges	3
Nombre d'électeurs sur la liste électorale	9
Nombre de bulletins dans l'urne	9
Taux de participation	100,00 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	8
Nombre de bulletins blanc	1
Nombre de bulletins nuls	0
Quotient électoral	2,67

Résultats des listes

Liste	Suffrages obtenus	Sièges obtenus
IRIAF-MCF	8	3

Sont déclarés élus

Candidat	Liste
BATIOT Benjamin	IRIAF-MCF
ANCELOT Lydie	IRIAF-MCF
DEPRET Marc-Hubert	IRIAF-MCF

Institut des risques industriels, assurantiels et financiers - BIATSS - Tour unique

Instance : Institut des risques industriels, assurantiels et financiers

Collège : BIATSS

Nombre de sièges	2
Nombre d'électeurs sur la liste électorale	9
Nombre de bulletins dans l'urne	9
Taux de participation	100,00 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	7
Nombre de bulletins blanc	2
Nombre de bulletins nuls	0
Quotient électoral	3,50

Résultats des listes

Liste	Suffrages obtenus	Sièges obtenus
BIATSS-IRIAF	7	2

Sont déclarés élus

Candidat	Liste
HAYS Sonia	BIATSS-IRIAF
MOUSSEAU Alain	BIATSS-IRIAF

Institut des risques industriels, assurantiels et financiers - Usagers - Tour unique**Instance : Institut des risques industriels, assurantiels et financiers****Collège : Usagers**

Nombre de sièges	3
Nombre d'électeurs sur la liste électorale	211
Nombre de bulletins dans l'urne	42
Taux de participation	19,91 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	38
Nombre de bulletins blanc	4
Nombre de bulletins nuls	0
Quotient électoral	12,67

Résultats des listes

Liste	Suffrages obtenus	Sièges obtenus
L'IRIAF de demain	23	2
BOUGE TON CAMPUS avec l'AFEP et ton réseau	15	1

Sont déclarés élus

Candidat	Liste
DUPONT Pierre-Alexandre (titulaire)	L'IRIAF de demain
PENNINCK Albane (titulaire)	L'IRIAF de demain
DRIOUACHE Zouhir (suppléant)	L'IRIAF de demain
TOA Lou (titulaire)	BOUGE TON CAMPUS avec l'AFEP et ton réseau
IDCZAK Alexandre (suppléant)	BOUGE TON CAMPUS avec l'AFEP et ton réseau